

**Exercice 1**

1°/  $n \in \mathbb{N}$ , cherchons les restes,  $r$ , de la division euclidienne de  $2^n$  par 7 :

On peut dresser un tableau :

$n$	0	1	2	3	4	5
$2^n \equiv \dots [7]$	1	2	4	1	2	4
restes	1	2	4	1	2	4

On observe une périodicité d'ordre 3

Soit  $m \in \mathbb{N}$ , tout entier naturel  $n$  s'écrit  $3m$ ,  $3m+1$  ou  $3m+2$ .

Si  $n = 3m$ ,  $2^{3m} = (2^3)^m$ , or  $2^3 \equiv 1 [7]$ , d'où  $(2^3)^m \equiv 1 [7]$ ,  $r = 1$

Si  $n = 3m+1$ ,  $2^{3m+1} = (2^3)^m \times 2$ , or  $2^{3m} \equiv 1 [7]$ , d'où  $(2^3)^m \times 2 \equiv 2 [7]$ ,  $r = 2$  (compatibilité des congruences avec la multiplication)

Si  $n = 3m+2$ ,  $2^{3m+2} = (2^3)^m \times 2^2$ , or  $2^{3m} \equiv 1 [7]$ , d'où  $(2^3)^m \times 4 \equiv 4 [7]$ ,  $r = 4$

Ainsi, les restes de la division euclidienne de  $2^n$  par 7 sont 1, 2 ou 4.

2°/ Soit  $N = 2^{2k} + 2^k + 1$ ,  $k \in \mathbb{N}^*$ .

Si  $k$  n'est pas divisible par 3, alors  $k = 3m+1$  ou  $3m+2$ ,  $m \in \mathbb{N}$

- Si  $k = 3m+1$ , alors  $N = 2^{2(3m+1)} + 2^{3m+1} + 1$

$$N = (2^{3m+1})^2 + 2^{3m+1} + 1$$

Or  $2^{3m+1} \equiv 2 [7]$ , donc  $(2^{3m+1})^2 \equiv 2^2 [7]$ , (compatibilité des congruences avec l'élévation à une puissance entière)

Ainsi,  $(2^{3m+1})^2 + 2^{3m+1} + 1 \equiv 2^2 + 2 + 1 [7]$ , (compatibilité des congruences avec l'addition)

$$(2^{3m+1})^2 + 2^{3m+1} + 1 \equiv 7 [7], \text{ or } 7 \equiv 0 [7], \text{ donc, par transitivité, } N \equiv 0 [7] \text{ et 7 divise } N$$

- Si  $k = 3m+2$ , alors  $N = 2^{2(3m+2)} + 2^{3m+2} + 1$

$$N = (2^{3m+2})^2 + 2^{3m+2} + 1$$

Or  $2^{3m+2} \equiv 4 [7]$ , donc  $(2^{3m+2})^2 \equiv 4^2 [7]$ , (compatibilité des congruences avec l'élévation à une puissance entière)

Ainsi,  $(2^{3m+2})^2 + 2^{3m+2} + 1 \equiv 4^2 + 4 + 1 [7]$ , (compatibilité des congruences avec l'addition)

$$(2^{3m+2})^2 + 2^{3m+2} + 1 \equiv 21 [7], \text{ or } 21 \equiv 0 [7], \text{ donc, par transitivité, } N \equiv 0 [7] \text{ et 7 divise } N$$

**Exercice 2**

$n \in \mathbb{N}$ , montrons que si  $n$  n'est pas divisible par 5, alors le nombre  $N = (n^2 - 1)(n^2 - 4)$  est divisible par 5.

On remarque que  $N = (n-1)(n+1)(n-2)(n+2)$  et,

si  $n$  n'est pas divisible par 5, alors  $n = 5k+1$  ou  $5k+2$  ou  $5k+3$  ou  $5k+4$ , avec  $k \in \mathbb{N}$

si  $n = 5k+1$ , alors  $N = (5k)(5k+2)(5k-1)(5k+3) = 5K$ , où  $K = k(5k+2)(5k-1)(5k+3)$ , **nombre entier**  
ainsi  $N$  est divisible par 5.

si  $n = 5k+2$ , le facteur  $n-2$  est divisible par 5, et donc  $N$  aussi

si  $n = 5k+3$ , le facteur  $n+2$  est divisible par 5, il s'écrit  $5k+5 = 5(k+1)$ , et donc  $N$  est divisible par 5.

si  $n = 5k+4$ , le facteur  $n+1$  est divisible par 5, il s'écrit  $5k+5 = 5(k+1)$ , et donc  $N$  est divisible par 5.

On a bien montré que, si  $n$  n'est pas divisible par 5, alors le nombre  $N = (n^2 - 1)(n^2 - 4)$  l'est.

**Autre méthode** : considérons les 5 entiers consécutifs :  $n-2$ ,  $n-1$ ,  $n$ ,  $n+1$ ,  $n+2$ , parmi eux, un seul est divisible par 5 donc, si  $n$  n'est pas divisible par 5, alors l'un au moins des quatre autres l'est.

**Autre méthode** : Soit  $n \in \mathbb{N}$  non divisible par 5. Alors  $n \equiv 1[5]$  ou  $n \equiv 2[5]$  ou  $n \equiv 3[5]$  ou  $n \equiv 4[5]$  (  $n$  est congru à son reste par la division par 5). Ensuite on raisonne par disjonction des cas : Si  $n \equiv 1[5]$  alors  $n^2 \equiv 1^2[5]$  et  $n^2 - 1 \equiv 0[5]$  et par multiplication  $N \equiv 0[5]$  donc  $N$  est divisible par 5. etc ...